

LA MINISTRE ET SON CABINET NE POURRONT PLUS FERMER LES YEUX SUR LES URGENCES POUR L'INRAP ET SES PERSONNELS !

À la suite des annonces d'une mobilisation des agents, à Paris, Marseille et Dijon, le jeudi 3 et le vendredi 4 décembre, pour faire entendre les revendications des archéologues en matière de salaires, d'emploi et de respect des missions et des agents, l'intersyndicale Archéo a été reçue à Valois le jeudi 3 décembre. La conseillère sociale de la Ministre de la Culture (S. Wattinne), le Directeur Général adjoint des Patrimoines (J.M. Loyer-Hascoët) et du Sous-Directeur de l'Archéologie (A. Schaumasse) étaient présents.

L'intersyndicale n'avait pas été reçue par le Cabinet depuis un moment. Cela signifie que nous avons réussi à attirer l'attention de la tutelle sur les difficultés de l'institut et de ses agents par des mobilisations, par des expressions répétées et par des échanges aussi nombreux que possible avec la Sous-direction de l'Archéologie et la Direction Générale des Patrimoines. Le soutien financier affiché à l'établissement par les tutelles ne peut pas être une fin en soi ! Il doit avoir un effet pour les agents !

Sur les chantiers salaires et emploi, Conseillère Sociale, SDA, DGP ont tous clairement affirmé que les constats étaient partagés, qu'il s'agissait de chantiers urgents et prioritaires et qu'il en allait de l'avenir de l'établissement !

Grilles Salariales

Pour la revalorisation des grilles dont le chantier a été stoppé en mars, le prochain RDV est fixé au 12 janvier 2021. L'administration doit rapidement fournir un calendrier et une trajectoire précis pour qu'aux termes de la concertation entre Ministère, Inrap et organisations syndicales, nous puissions avancer en ordre serré vers Bercy pour une revalorisation des grilles en 2022. Il s'agirait d'un calendrier très serré, mais il y a urgence sociale !

La DGP nous fait juste savoir que le retard pris, en plus du contexte Covid, est lié au fait que le Service des Ressources Humaines du Ministère s'est emparé de nos grilles pour les insérer à une entreprise plus globale sur les rémunérations au Ministère.

Il faudrait donc sortir de la mêlée et que l'Inrap soit vu comme le précurseur de cette négociation plus globale afin de ne pas perdre trop de temps !

Emploi

Pour les emplois, le ministère est conscient qu'une gestion prévisionnelle des emplois est nécessaire mais disent qu'en la matière, la tutelle ne peut pas se substituer à l'administration de l'établissement. Reconnaître que les enjeux du renouvellement à l'Inrap auraient dû se préparer, c'est bien, mais nous sommes déjà bien trop près du mur,



cette réponse n'est donc pas satisfaisante. L'établissement ne montre aucune volonté de faire avancer le chantier emploi. Par ailleurs, l'hémorragie de départs subie dans les services de la DRH, ces 2 dernières années n'aide pas. Soyons clairs, la Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et de compétences (GPEEC) est à un stade embryonnaire depuis 2012 !

L'idée émise par l'administration de programmer la GPEEC avec l'aide d'un cabinet extérieur, c'est la garantie de monter une démarche dans lesquels les besoins spécifiques de l'Archéologie vont passer à la trappe !

En attendant, plus on attend, plus on s'enlise. Soit on se dirige vers un plan unique à plusieurs centaines de recrutements, soit on met en place pendant les 5 prochaines années des plans de recrutement annuels autour de 100 postes. Là encore, nous n'avons pas de réponse et on attend un calendrier précis et soutenu début 2021 pour reprendre le travail entamé avec le ministère. Entre-temps, il va falloir trouver des solutions pour sortir l'administration de l'institut de l'embaras professionnel dans lequel elle est enlisée sur le sujet. Ce qui est certain c'est qu'elle ne s'embarrasse pas de scrupules et qu'elle est plus diligente en matière de licenciements que de recrutement !

Organisations pathogènes

Nous avons une fois de plus alerté sur les dérives de la gouvernance, sur les organisations pathogènes qui sont en train de détruire les collectifs, les individus et mettre en péril notre capacité opérationnelle.

L'équilibre d'un établissement ne repose pas que sur le budget ! Mais en 1h30 de discussion, il est difficile de caractériser toutes les nécroses des circuits de décision, les carences de coordination et d'exposer tous les dysfonctionnements de l'établissement.

Ce qui est sûr c'est qu'il doit changer de trajectoire maintenant et réapprendre le fonctionnement collaboratif avec l'ensemble des personnels, sous peine de quoi, il ira à la mort cérébrale avec un compte en banque enfin à l'équilibre !

Pour l'avenir de l'établissement et de ces personnels, toutes et tous doivent rester mobilisés et continuer par tous les moyens à porter nos revendications !

SIGNEZ LA PETITION !

EN LIGNE

<http://chnng.it/nNCCQS5X>

EN PAPIER (FORMULAIRE PDF)

<https://www.cgt-culture.fr/petition-inrap-du-salaire-des-emplois-du-respect-17825/>